



UN NOUVEAU LOGO POUR UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DES «POISSONS D'AQUACULTURE FRANÇAIS»

Le CIPA (Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture), qui regroupe les acteurs de la salmoniculture d'eau douce, de la filière esturgeon et de la pisciculture marine françaises, annonce la création d'une nouvelle marque : « Poisson d'Aquaculture Français® ».

Alors qu'en 2022, 82 % des volumes de produits aquatiques consommés en France sont importés*, cette marque est un véritable gage de traçabilité. Elle vise à répondre aux attentes des consommateurs pour une identification claire des produits d'origine France.

UN LOGO IDENTIFIABLE PAR TOUS, POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES POISSONS D'AQUACULTURE FRANÇAIS EN RAYONS

En France, comme dans le reste du monde, la demande en poisson est croissante. La crise sanitaire et les récents conflits internationaux ont rappelé la nécessité de renforcer notre souveraineté alimentaire. Or, la part des poissons d'aquaculture nationale dans la consommation de produits aquatiques en France représente moins de 2 % des produits consommés. L'une des étapes nécessaires à l'information du consommateur est d'améliorer l'identification des productions françaises, qui souffrent d'un manque de visibilité, notamment vis-à-vis des produits d'importation. Améliorer l'étiquetage de l'origine pour valoriser les produits français est d'ailleurs l'un des axes identifiés par les pouvoirs publics dans le **Plan Aquacultures d'Avenir**, signé en 2022.

C'est pour toutes ces raisons que les professionnels de la filière piscicole ont décidé de rejoindre l'APAF, l'Association des Produits Agricoles de France, et de proposer un cahier des charges pour l'ensemble des espèces élevées en France. Cette nouvelle démarche, vient compléter les démarches qualité déjà mises en place dans la filière, telles que la **Charte Qualité Aquaculture de nos Régions®**, et saluer l'engagement et le savoir-faire des professionnels français



Le logo Poisson d'Aquaculture Français vient donc rejoindre les couleurs bleu-blanc-rouge et la forme déjà bien connues des consommateurs pour la viande, les œufs, les fruits et légumes ou les fleurs de France. Plus de 94% des consommateurs** le reconnaissent et lui font confiance.

UN CAHIER DES CHARGES GARANTISSANT L'ORIGINE FRANCE, DE LA NAISSANCE AU CONDITIONNEMENT, CONTRÔLÉ PAR DES ORGANISMES-TIERS

Choisir le logo « Poisson d'aquaculture français » et ses déclinaisons par espèce, c'est s'assurer de la garantie par les professionnels d'un poisson **né, élevé, abattu, transformé et conditionné en France**.

La démarche « Poisson d'aquaculture français » repose sur l'engagement des différents maillons de la filière en faveur de la **garantie de traçabilité** tout au long de la chaîne de production qui mène de l'éclosion de l'œuf de poisson jusqu'au produit conditionné à l'atelier de transformation.

L'ensemble de la démarche fait l'objet de contrôles par des organismes-tiers visant à vérifier la conformité du produit au cahier des charges.

LES ESPÈCES FRANÇAISES CONCERNÉES



Bar



Daurade



Esturgeon



Maigre



Saumon



Truite

Omble chevalier

Saumon de fontaine

Déclinaison du logo par espèce



LES CATÉGORIES DE PRODUITS CONCERNÉES

- **Produits bruts** : poissons entiers, éviscérés ou non, frais ou surgelés
- **Produits de première transformation** : découpes de poissons (filets, pavés et darnes), œufs de consommation (caviar, œufs de truite...)
- **Produits de seconde transformation** : produits fumés...
- **Produits élaborés** : rillettes, terrines, plats préparés

La filière piscicole espère ainsi faire de ce logo un nouveau repère pour le consommateur, et un soutien au savoir-faire français et à l'économie locale.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DÉDIÉE



Le lancement officiel de cette marque auprès des prescripteurs (acheteurs et revendeurs) est prévu **pour début octobre 2024**, le temps que les pisciculteurs puissent se faire référencer et auditer conformément au cahier des charges piloté par le CIPA. Des insertions presse dans les médias BtoB incontournables et des rencontres sur le terrain seront réalisées afin de les sensibiliser au mieux à la démarche.

Côté consommateurs, le lancement se fera **courant 2025**, avec notamment notre présence au Salon de l'Agriculture, une campagne média adaptée et la mise en place d'outils en points de vente.

CHIFFRE CLÉS DE LA FILIÈRE PISCICOLE

Environ
600

SITES DE PRODUCTION
répartis sur l'ensemble
du territoire français



La truite
est le **ÉME**

POISSON PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS

et la Truite arc-en-ciel
représente aujourd'hui
96%

de la production
piscicole nationale

(FranceAgriMer 2024)

Plus de
300

ENTREPRISES
COMMERCIALES



5 000

TONNES DE POISSONS
MARINS

(bars, daurades, maigres...)
La France est aussi reconnue
pour sa production d'alevins
de poissons marins (115 mil-
lions d'alevins en 2023)
dont 86% sont exportés

40 955

TONNES DE POISSONS

produits par
la France en 2022

(Agreste 2024 - CIPA)



La filière esturgeon
a produit en 2022



380 TONNES DE CHAIR
D'ESTURGEON ET
50 TONNES
DE CAVIAR



ce qui place la France
parmi les principaux pays
producteurs au monde
après la Chine et l'Italie

(SFAM 2022 et Agreste 2024)

À propos du CIPA :

Créé en 1997, le CIPA est une organisation interprofessionnelle réunissant les principaux acteurs de la pisciculture française : producteurs, transformateurs, fabricants d'aliments pour poissons. Ses missions incluent : la concertation et les échanges entre les parties prenantes, la promotion des métiers et des produits de la pisciculture, mais aussi la prescription de solutions d'avenir sur les thématiques sanitaires, environnementales et sociétales. Le CIPA représente la filière auprès des instances publiques nationales et européennes.

Pour tous d'informations, rendez-vous sur :

poisson-aquaculture.fr



Cofinancé par
l'Union européenne